



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل
Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 04 / 2022**

Financement : Projets OFPPT Hors Coopération

Objet de l'Appel d'offres :

**Acquisition des petits outillages de l'Atelier
maçonnerie destinés à l'ISM BTP Martil, en lot
unique :**

Lot unique





مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل
Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
DIRECTION RÉGIONALE – REGION TANGER TETOUAN AL HOCEIMA
====*==*

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 04/2022 (en lot unique)
Séance Publique**

Le Lundi 10 Octobre 2022 à 10 Heures. Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Tanger Tétouan Al Hoceima de l'OFPPT, "OFPPT-DRTTA", sise Rue de Sanâa, Place Mozart, Tanger, à l'ouverture de plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de Prix N° **04/2022** pour la passation de Marché portant sur Acquisition des petits outillages de l'atelier maçonnerie destinés à l'ISM BTP Martil en lot unique suivant :

Lot unique : Acquisition des petits outillages de l'atelier maçonnerie

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau du Service Logistique de l'OFPPT-Direction Régionale Région Tanger Tétouan AL Hoceima", sis Rue de Sanâa, Place Mozart, B.P 1272 – Tanger, Il peut être également téléchargé à partir du Portail des Marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma , et à la page des appels d'offres du Site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma

La Caution provisoire est fixée à la somme de :

Lot Unique : Sept mille cent dirhams (7.100,00DH)

L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° unique : Quatre cent soixante-douze mille six cent vingt dirhams (472.620,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le Dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

Les concurrents peuvent :

Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Service Administration & Logistique de la Direction de l'OFPPT /Direction Régionale "OFPPT-DRTTA", sise Rue de Sanâa, Place Mozart, B.P 1272 – Tanger ;

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du Règlement de la Consultation.



Direction Régionale Tanger Tétouan Al Hoceima Rue Sanâa, Place Mozart, BP 1272

المديرية الجهوية طنجة تطوان الحسيمة زنقة صناعاء، ساحة موزار، ص.ب. 1272

Tél : 05 39 34 01 34 / 05 39 34 13 15 - Fax : 05 39 94 26 60

المديرية الجهوية لجهة طنجة تطوان الحسيمة بطنجة
إعلان عن طلب عروض أثمان مفتوح - حصة فريدة
رقم 2022/04

في يوم الاثنين 10 أكتوبر 2022 على الساعة العاشرة صباحا، سيتم في مقر المديرية الجهوية لجهة طنجة تطوان الحسيمة بطنجة التابعة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل الكائن بزنقة صنعاء، ساحة موزار، ص.ب: 1272 - طنجة، فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض الأثمان المفتوح، لأجل اقتناء المواد الأولية و معدات العمل لورشة البناء لفائدة المعهد المتخصص للبناء والأشغال مارتيل، وذلك حسب الصفات المخصصة التالية:

- حصة فريدة: المواد الأولية و معدات العمل لورشة البناء

يمكن سحب ملف طلب العروض بمصلحة اللوجيستيك بالمديرية الجهوية لجهة طنجة تطوان الحسيمة الكائنة بزنقة صنعاء، ساحة موزار - طنجة، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة: www.marchéspublics.gov.ma وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: www.ofppt.ma

وتبلغ الضمانة المؤقتة لكل حصة في المبلغ التالي:

- حصة فريدة: سبعة آلاف و مائة درهم (7.100,00)

الكلفة التقديرية للأعمال المحددة من طرف صاحب المشروع تبلغ:

- حصة فريدة: أربعة مائة واثنا وسبعون ألف وستة مائة وعشرون درهم (472.620,00)

يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم ملفات المتنافسين مطابقين لمقتضيات المواد 27، 29 و 31 من نظام الصفقات الخاص بمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل.

ويمكن للمتنافسين:

- إما إرسال أظفرتهم عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور؛
- إما إيداع أظفرتهم مقابل وصل، بمكتب مصلحة اللوجيستيك بالمديرية الجهوية لجهة طنجة تطوان الحسيمة الكائنة بزنقة صنعاء، ساحة موزار - طنجة؛
- إما تسليمها مباشرة لرئيس لجنة طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
- أما إيداع أظفرتهم إلكترونيا عبر بوابة الصفقات العمومية وفقا لمقتضيات مرسوم وزارة الاقتصاد والمالية رقم 14-20 (4 شتنبر 2014) ل 8 ذو القعدة 1435 - المتعلق بتجريد مساطر الصفقات العمومية من الصفة المادية.

إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المقررة في المادة 5 من نظام الاستشارة.



SOMMAIRE

- Article n°1: Objet du règlement de la consultation
- Article n°2 : Maître d'ouvrage
- Article n°3 : Définitions :
- Article n°4 : Conditions requises des concurrents
- Article n°5 : Justification des capacités et des qualités des concurrents
- Article n°6 : Documents à fournir par les établissements publics
- Article n°7 : Contenu des dossiers des concurrents
- Article n°8 : Offre variante.
- Article n°9 : Composition du dossier d'appel d'offres.
- Article n°10 : Information des concurrents
- Article n°11 : Modification dans le dossier d'appel d'offres.
- Article n°12 : Répartition en Lots.
- Article n°13 : Présentation des dossiers des concurrents.
- Article n°14 : Retrait des plis des concurrents.
- Article n°15 : Dépôt des plis des concurrents
- Article n°16 : Délai de validité des offres
- Article n°17 : Langue de l'Offre.
- Article n°18 : Prix préférentiels pour le Secteur de la formation professionnelle.
- Article n°19 : Monnaie de l'offre.
- Article n°20 : Dépenses encourues du fait de l'appel d'offres
- Article n°21 : Evaluation des offres des concurrents.



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article n°1: OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la passation de Marché ayant pour objet l'Acquisition des **Petits Outillages de l'Atelier Maçonnerie destinés à l'ISM BTP Martil relevant de OFPPT-DR TTA, (en Lot Unique) :**

- LOT UNIQUE : Petits Outillage Atelier Maçonnerie

Il est établi en vertu des dispositions de l'article N°18, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les prescriptions du présent règlement ne peuvent en aucune manière déroger ou modifier les conditions et les formes prévues par le règlement des marchés de l'OFPPT. Toute disposition contraire au règlement des marchés de l'OFPPT est nulle et non avenue. Seules sont valables les précisions et prescriptions complémentaires conformes aux dispositions de l'article n°18 et des autres articles du règlement des marchés de l'OFPPT.

Article n°2 : MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrages du marché qui sera passé suite au présent appel d'offres est : La **Direction Régionale Tanger Tétouan Al Hoceima**, relevant de l'**Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ("OFPPT-DR TTA")**.

Article n°3 : DEFINITIONS :

Au sens du règlement des marchés de l'OFPPT on entend par :

- 1- **Attributaire** : concurrent dont l'offre a été retenue avant la notification de l'approbation du marché ;
- 2- **Autorité compétente** : l'ordonnateur ou la personne déléguée (sous-ordonnateur) par lui pour approuver le marché ;
- 3- **Concurrent** : toute personne physique ou morale qui propose une offre en vue de la conclusion d'un marché
- 4- **Groupeement** : deux ou plusieurs concurrents qui souscrivent un engagement unique dans les conditions prévues à l'article 140 ci-dessous ;
- 5- **Titulaire** : attributaire auquel l'approbation du marché a été notifiée.

Article n°4 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS

Conformément aux dispositions de l'article n°24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

Peuvent valablement participer et être attributaire(s) de(s) marché(s) afférent(s) au présent appel d'offres, les personnes physiques ou morales, qui :

Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;

- a) sont en situation fiscale régulière, pour avoir souscrit leurs déclarations et réglé les sommes exigibles dûment définitives ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement, et ce conformément à la législation en vigueur en matière de recouvrement ;
- b) sont affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes.

Ne sont pas admises à participer aux appels d'offres :

- Les personnes en liquidation judiciaire ;
- Les personnes en redressement judiciaire, sauf autorisation spéciale délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;



- Les personnes ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée dans les conditions fixées par l'article n°142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- Les personnes qui représentent plus d'un concurrent dans une même procédure de passation de marchés.

Article n°5 : JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS

I- Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique. Chaque dossier peut être accompagné d'un état des pièces qui le constituent.

A- Le dossier administratif comprend :

1. Pour chaque concurrent, au moment de la présentation des offres:

- a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique, établie conformément au modèle joint en annexe.
- b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant. En cas de groupement, le cautionnement provisoire doit être constitué conformément aux dispositions du § C de l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

N.B :

- Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements agréés à cet effet par le ministre chargé des finances Marocain (pour les candidats étrangers, ces cautions personnelles et solidaires doivent être avalisées par une banque marocaine).
- Les pièces a et b ne doivent exprimer aucune restriction ou réserve sous peine d'être rejetées par la commission d'appel d'offres.

Pour les groupements, il y a lieu de produire :

+ Une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

+ Une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

2. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

- a) la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent et ce conformément à l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article n°25 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
- b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- c) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 joumada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;

La date de production des pièces prévues aux b) et c) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

- d) le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;



Pour, les concurrents non installés au Maroc : l'équivalent des attestations visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits ou par une déclaration sur l'honneur dûment certifiée par les autorités compétentes du pays d'origine attestant l'impossibilité de produire l'ensemble ou une partie des documents précités.

B - Le dossier technique comprend :

1. une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
2. les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations de mêmes familles. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

Article n°6 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Lorsque le concurrent est un établissement public, il doit fournir :

1. Au moment de la présentation de l'offre, outre le dossier technique et additif le cas échéant et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1) du I-A de l'article 5 ci-dessus, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;
2. S'il est retenu pour être attributaire du marché :

a) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation, qui n'est exigée que pour les organismes soumis au régime de la fiscalité, doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 joumada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme.

La date de production des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

Article n°7 : CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS

Les dossiers présentés par les concurrents doivent comporter :

7.1 - **les dossiers administratifs et technique** prévus à l'article 5 ci-dessus ;

7.2 - **une offre technique :**

Les pièces devant constituer l'offre technique sont :

Les « spécifications techniques des fournitures » renseignés conformément au canevas prévu à l'annexe du cahier des prescriptions spéciales et ce, en faisant ressortir les caractéristiques des fournitures proposées par le concurrent, leurs marques et leurs références.

Cette annexe est signée par le concurrent et étayée **par les catalogues et/ou documents relatifs aux « spécifications techniques des fournitures »** afférents aux fournitures proposées. **Ces catalogues et / ou documents relatifs aux « spécifications techniques des fournitures »** doivent être cachetés sur toutes les pages et portant le numéro de l'appel d'offres et l'item correspondant.

Il est à noter que :

- Pour le groupement, les documents relatifs à l'offre technique sont à signer par l'ensemble des membres du groupement, soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

7.3 - **Une offre financière** qui comprend:

a) l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations objet du marché conformément aux conditions prévues aux cahiers des charges et moyennant un prix qu'il propose. Il est établi en un seul exemplaire conformément au modèle joint au présent règlement.

Cet acte d'engagement dûment rempli, et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), est signé par le concurrent ou son représentant habilité, sans qu'un même représentant puisse représenter plus d'un concurrent à la fois pour le même marché.

Lorsque l'acte d'engagement est souscrit par un groupement tel qu'il est défini à l'article 140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, il doit être signé soit par chacun des membres du groupement; soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

b) le bordereau des prix - détail estimatif établi par le maître d'ouvrage et figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Le montant total de l'acte d'engagement doit être libellé en chiffres et en toutes lettres.

Le bordereau des prix - détail estimatif doit tenir compte de :

- + La saisie doit se faire par les moyens numériques (non manuscrite).
- + Les prix unitaires doivent être libellés en chiffres.
- + Les montants totaux doivent être libellés en chiffres.

En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement, et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

7.4 - **Le règlement de consultation et le cahier des prescriptions spéciales paraphés** et signés par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

Article n°8 : OFFRE VARIANTE.

Des offres variantes pourront être proposées par les candidats.

La présentation des variantes n'implique pas l'obligation pour le soumissionnaire de présenter une offre pour la solution de base initialement prévue.

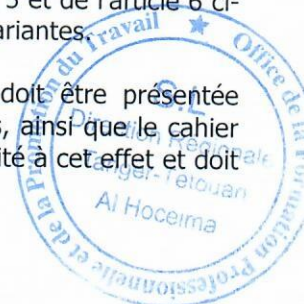
Les modalités d'examen des offres de base et/ou des variantes seront effectuées conformément aux spécifications techniques des fournitures proposées annexés au cahier des prescriptions spéciales.

Les modalités d'examen des offres variantes seront effectuées de la même manière que l'offre technique de base.

Les offres variantes présentées par les concurrents font l'objet d'un pli distinct de l'offre de base éventuellement proposée.

Dans ce cas, les pièces du dossier administratif visées à l'alinéa 1) du paragraphe I-A de l'article 5 et de l'article 6 ci-dessus, le dossier technique est valable aussi bien pour la solution de base que pour les offres variantes.

Dans le cas où le concurrent ne présente qu'une offre variante, le pli contenant celle-ci doit être présentée conformément à l'article 13 ci-dessous, accompagnée des dossiers prévus à l'article 7 ci-dessus, ainsi que le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet et doit porter en outre la mention " offre variante"



Article n°9 : COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des marchés de l'OFPPT, le dossier d'appel d'offres comprend :

- a) Une copie de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- b) Un exemplaire du cahier des prescriptions spéciales ;
- c) Le modèle de l'acte d'engagement visé à l'article 7 précité ;
- d) Le modèle du bordereau des prix - détail estimatif ;
- e) Le modèle de la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 5 précité ;
- f) Le présent règlement de la consultation.

Article n°10 : INFORMATION DES CONCURRENTS

Tout concurrent peut demander au maître d'ouvrage, par courrier porté avec accusé de réception, par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique de lui fournir des éclaircissements ou renseignements concernant l'appel d'offres ou les documents y afférents. Cette demande n'est recevable que si elle parvient au maître d'ouvrage au moins sept (7) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

Le maître d'ouvrage doit répondre à toute demande d'information ou d'éclaircissement reçue dans le délai prévu ci-dessus.

Tout éclaircissement ou renseignement, fourni par le maître d'ouvrage à un concurrent à la demande de ce dernier, doit être communiqué le même jour et dans les mêmes conditions aux autres concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres et ce par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique. Il est également mis à la disposition de tout autre concurrent dans le portail des marchés publics et communiqué aux membres de la commission d'appel d'offres.

Les éclaircissements ou renseignements fournis par le maître d'ouvrage doivent être communiqués au demandeur et aux autres concurrents dans les sept (7) jours suivant la date de réception de la demande d'information ou d'éclaircissement du concurrent. Toutefois, lorsque ladite demande intervient entre le dixième et le septième jour précédant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis la réponse doit intervenir au plus tard trois (3) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

Article n°11 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article n°19 § 7 du règlement des marchés de l'OFPPT, exceptionnellement, le maître d'ouvrage peut introduire des modifications dans le dossier d'appel d'offres sans changer l'objet du marché. Ces modifications sont communiquées à tous les concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé ledit dossier, et introduites dans les dossiers mis à la disposition des autres concurrents.

Lorsque les modifications nécessitent la publication d'un avis rectificatif, celui-ci est publié conformément aux dispositions de l'alinéa 1 du paragraphe I-2 de l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT. Dans ce cas, la séance d'ouverture des plis ne peut être tenue que dans un délai minimum de dix (10) jours à compter du lendemain de la date de la dernière publication de l'avis rectificatif au portail des marchés publics, du site de l'Office le cas échéant et dans le journal paru le deuxième, sans que la date de la nouvelle séance ne soit antérieure à celle prévue par l'avis de publicité initial.

Les concurrents ayant retiré ou téléchargé les dossiers d'appel d'offres doivent être informés des modifications prévues ci-dessus ainsi que de la nouvelle date d'ouverture des plis, le cas échéant.

Lorsqu'un concurrent estime que le délai prévu par l'avis de publicité pour la préparation des offres n'est pas suffisant compte tenu de la complexité des prestations objet du marché, il peut, au cours de la première moitié du délai de publicité, demander au maître d'ouvrage, par courrier porté avec accusé de réception, par fax confirmé ou par courrier électronique confirmé, le report de la date de la séance d'ouverture des plis. La lettre du concurrent doit comporter tous les éléments permettant au maître d'ouvrage d'apprécier sa demande de report.

Si le maître d'ouvrage reconnaît le bienfondé de la demande du concurrent, il peut procéder au report de la date de la séance d'ouverture des plis. Le report, dont la durée est laissée à l'appréciation du maître d'ouvrage.

Dans ce cas, le report de la date de la séance d'ouverture des plis, ne peut être effectué qu'une seule fois quel que soit le concurrent qui le demande.

Article n°12 : Répartition en Lot unique.

Le présent appel d'offres concerne un Appel d'Offres Ouvert sur Offre de Prix lancé en lot unique suivant :

LOT UNIQUE : ACQUISITION PETITS OUTILLAGE ATELIER MAÇONNERIE

Le soumissionnaire doit faire une offre pour le lot unique du présent appel d'offres. Le lot unique attribué à un concurrent fait l'objet d'un marché afférent. Les quantités indiquées aux Items du lot unique sont indivisibles. **Pour les Items du lot unique du présent appel d'offre, il est spécifié que :**

- **Le jugement est conclu par Lot**

Article n°13 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article n°29 du règlement des marchés de l'OFPPT :

A- Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et **l'indication du Lot** (marché alloti) ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;
- L'avertissement que " le pli ne doit être ouvert que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance publique d'ouverture des plis ".

B- Ce pli contient **trois enveloppes** distinctes :

a) La **première enveloppe** comprend **le dossier administratif**, le **dossier technique**, le Règlement de Consultation et le cahier des prescriptions spéciales dûment signés et paraphés par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **dossiers administratif et technique** ».

b) La **deuxième enveloppe** comprend **l'offre financière du soumissionnaire du Lot**. Elle doit être Fermée, cachetée et porter de façon apparente la mention « **Offre Financière** ».

c) La **troisième enveloppe** comprend **l'Offre Technique du soumissionnaire du Lot**. Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **Offre Technique** ».

C- Les enveloppes visées aux paragraphes a, b, c du B ci-dessus indiquent de manière apparente :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;

Article n°14 : RETRAIT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents dans le bureau du service logistique de la Direction Régionale Région Tanger Tétouan AL Hoceima, **sis Rue de Sanâa, Place Mozart, à Tanger**, dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des supports de publication prévus à l'article 20 du règlement des marchés de l'OFPPT et jusqu'à la date de remise des offres. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux concurrents.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchépublics.gov.ma et à partir du site de l'office de la formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma

Article n°15 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement des marchés de l'OFPPT, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du Service Logistique de "OFPPT-Direction Régionale Tanger Tétouan AL Hoceima, sis Rue de Sanâa, Place Mozart- Tanger ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.



- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et à l'heure fixée par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.
Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

Article n°16 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Conformément aux dispositions de l'article n°33 du règlement des marchés de l'OFPPT, les concurrents restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante-quinze (75) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Si la commission d'appel d'offres estime ne pas être en mesure d'effectuer son choix pendant le délai prévu ci-dessus, le maître d'ouvrage saisit les concurrents, avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine et leur propose une prorogation pour un nouveau délai qu'il fixe. Seuls les concurrents ayant donné leur accord par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax ou par tout autres moyens de communication donnant date certaine adressée au maître d'ouvrage, avant la date limite fixée par ce dernier, restent engagés pendant ce nouveau délai.

Article n°17 : LANGUE DE L'OFFRE.

L'offre préparée par le concurrent ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre échangée entre le candidat et l'OFPPT seront rédigés en Langue Française.

Tout document imprimé fourni par le candidat peut être rédigé en une autre langue dès lors qu'il est accompagné d'une traduction en langue française par une personne/autorité compétente, des passages intéressants l'offre. Dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fait foi.

Article n°18 : PRIX PREFERENTIELS POUR LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Vu que les prestations objet du présent appel d'offres ouvert sur offre de prix sont destinées à l'Approvisionnement en matières d'œuvres destinées aux sections de formation relevant du Dispositif "OFPPT" de Formation Professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels pour l'éducation.

Article n°19 : MONNAIE DE L'OFFRE.

Pour le concurrent national, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé en Dirhams

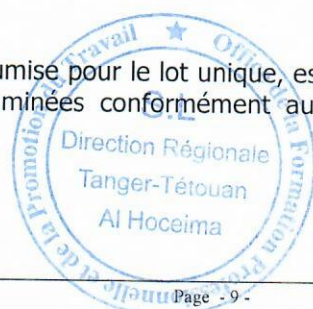
Pour le concurrent non installé au Maroc, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé est l'Euro ou le dollar USA. Dans ce cas, pour être évalués et comparés, les montants des offres exprimées en monnaies étrangères doivent être convertis en dirham. Cette conversion doit s'effectuer sur la base du cours vendeur du dirham en vigueur le premier jour ouvrable de la semaine précédant celle du jour d'ouverture des plis donné par Bank Al-Maghrib.

Article n°20 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES

Le soumissionnaire supporte toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre à "OFPPT-DR TTA" qui ne pourra, en aucun cas, en être tenu pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Article n°21 : EVALUATION DES OFFRES DES CONCURRENTS.

Les offres financières des concurrents admissibles (et/ou ceux dont l'Offre Technique soumise pour le lot unique, est jugée répondant suffisamment aux spécifications et exigences demandées) sont examinées conformément aux dispositions des articles **36, 38, 39 et 40 et 41** du règlement des marchés de l'OFPPT.



Les capacités technique et financières des concurrents seront appréciées comme suit :

- Seuls seront retenus, les concurrents ayant présenté au moins une attestation de références, conformes aux prescriptions de l'article 5 –alinéa B-2 du présent règlement de consultation, se rapportant à des prestations de la même famille de celle objet du présent appel d'offres, dont le montant est supérieurs à 25% de l'estimation en TTC du lot unique concernés, réalisées durant la période 2014 et postérieur.
- Aussi, il est précisé qu'en cas d'attestation délivrée à un groupement celle-ci sera appréciée pour la cote part réalisé par le (s) concurrent(s) u à défaut de renseignement, pour part égale du montant globale de l'attestation.

Les offres techniques seront évaluées comme suit :

- La conformité technique des offres (de bas et/ou des variantes à sera appréciée sur la base des documents présentés dans l'offre technique du soumissionnaire et par rapport aux spécifications techniques des fournitures demandées au niveau du CPS.
- En cas de discordance des spécifications techniques entre les pièces de l'offre technique d'un ou plusieurs concurrents, la commission d'appel d'offres peut demander par écrit à l'un ou plusieurs concurrents des précisions, éclaircissement et/ou des compléments d'information, des données sur leurs offres techniques. Ces éléments qui doivent concerner les documents contenus dans lesdites offres.
- Tout article ne répondant pas aux spécifications techniques demandées sera déclaré non conforme.
- La commission peut, avant de se prononcer, charger une sous-commission technique pour analyser les offres techniques proposées.

Conformément aux dispositions des articles 39,40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPT précité, l'examen des offres financières concerne les seuls concurrents admis à l'issue de l'examen de leurs dossiers administratifs et techniques et leur offre technique y compris catalogues et/ ou documents relatives aux spécifications techniques des fournitures » présentés.

Le marché sera attribué au concurrent, retenu à l'issu de l'examen des dossiers administratifs et techniques, de l'offres technique et de l'offre financière la moins disant par lot.

NB : En application des dispositions de l'article 27 du règlement des marchés de l'OFPPT précité, les corrections des erreurs arithmétique d'effectueront de la manière suivante :

- En cas de discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et ceux du détail estimatif, les prix du bordereau des prix prévalent ;
- En cas de discordance entre le montant total de l'acte de l'engagement et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ces derniers documents est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte de l'engagement

Etabli et vérifié par le Service Logistique	Le Maître d'ouvrage Le Directeur Régional Région Tanger Tétouan AL Hoceima Abdelmoula SADIK Directeur Régional
LE SOUMISSIONNAIRE <u>Lu et accepté</u>	

MODELE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

ACTE D'ENGAGEMENT**A - Partie réservée à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail**Appel d'Offres Ouvert sur offres des prix n° **04/2022** du**Objet : Acquisition Petit Outillage Atelier Maçonnerie destinés à l'ISM BTP Martil**

- **Lot Unique :**

Passé en application de l'article 9 « Marchés allotis», de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

B - Partie réservée au concurrent**a) Pour les personnes physiques**

Je (1), soussigné : (prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu affilié à la CNSS sous le (2) inscrit au registre du commerce de (localité) sous le n° (2) n° de patente (2) :

b) Pour les personnes morales

Je (1), soussigné (prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise) agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique de la société) au capital de: adresse du siège social de la société adresse du domicile élu affiliée à la CNSS sous le n° (2) et (3) inscrite au registre du commerce (localité) sous le n° (2) et (3) n° de patente (2) et (3)

Numéro de l'Identifiant Commun de l'Entreprise - (N°ICE)

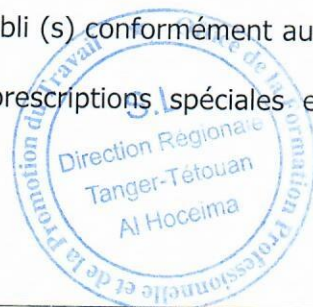
En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) remets, revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix - détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :



- Montant total hors T.V.A(en lettre et en chiffre)
- Taux de la T.V.A.....(en pourcentage)
- Montant de la T.V.A.....(en lettre et en chiffre)
- Montant Total T.V.A comprise(en lettre et en chiffre)

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) (4) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à.....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à.....le.....

(Signature et cachet du concurrent)

(1) Lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent

- Mettre : « Nous, soussignés Nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement, les rectifications grammaticales correspondantes)
- Ajouter l'alinéa suivant : « désignons, (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ».

(2) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits

(3) Ces mentions ne concernent que les personnes assujettis à cette obligation.

(4) Supprimer la mention inutile



MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

DECLARATION SUR L'HONNEUR (*)

- **Mode de passation** : Appel d'Offres Ouvert sur offres des prix n° **04/2022** du/...../..... àh
..... Min :

Objet : Acquisition Petit Outillage Atelier Maçonnerie destinés à l'ISM BTP Martil

• **Lot Unique** :

A - Pour les personnes physiques

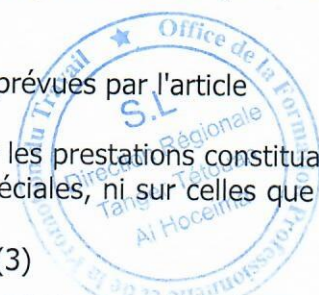
Je, soussigné : (prénom, nom et qualité)
agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,
adresse du domicile élu :
affilié à la CNSS sous le n° : (1)
inscrit au registre du commerce de (localité) sous le n°
(1) n° de patente (1)
n° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR (RIB)

B - Pour les personnes morales

Je soussigné, (nom, prénom et qualité au sein de l'entreprise)
Numéro de tél numéro du fax
Adresse électronique
Agissant au nom et pour le compte de.... (Raison sociale et forme juridique de la société) au capital
de.....
Adresse du siège social de la société
Adresse du domicile élu
Affiliée à la CNSS sous le n° (1)
Inscrite au registre du commerce (localité) sous le n° (1)
N° de patente (1)
Numéro de l'Identifiant Commun de l'Entreprise - (N°ICE)
N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR(2) (RIB), en vertu des pouvoirs qui me sont
conférés ;

- Déclare sur l'honneur :

- 1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
- 2- que je remplit les conditions prévues à l'article 24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT précité ;
- 3- Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;
- 4- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
 - à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
 - que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que le maître d'ouvrage a prévues dans ledit cahier ;
 - à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées aux Maroc ; (3)



- 5- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
- 6- m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.
- 7- atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n° 1-02-188 du 12 JOUMADA I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprises (4).
- 8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 151 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- 9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- 10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du concurrent

- (1) *Pour les concurrents non installés au Maroc , préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.*
- (2) *à supprimer le cas échéant.*
- (3) *Lorsque le CPS le prévoit.*
- (4) *à prévoir en cas d'application de l'article 139 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.*

() en cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.*



CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES
(C. P. S.)



CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES

Appel d'Offres Ouvert N° 04/2022 (en lot Unique)

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014) relatif aux marchés publics de l'office de la Formation Professionnelle et de la promotion du Travail (OFPPT)

Entre les soussignés :

d'une part :

L'OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL – Direction Régionale Tanger Tétouan Al Hoceima (OFPPT/ DR TTA), représenté par son Directeur Régional,

Et,

D'autre part :

La société :

- Titulaire du compte (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à (localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro

- Adresse du siège social de la société :

- Adresse du domicile élu :

- Affiliée à la CNSS sous le n° :

- Inscrite au registre de commerce de (localité) sous le n° :

- Patente n° :

- Numéro de l'Identifiant Commun de l'Entreprise - (N°ICE)

- Représentée par :

Monsieur

Agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,



CHAPITRE I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres a pour objet la passation de marché portant sur l'acquisition de **Petits Outillages Atelier Maçonnerie destinés à l'ISM BTP Martil** :

- LOT UNIQUE : PETITS OUTILLAGE ATELIER MAÇONNERIE

ARTICLE 2 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE

Les documents contractuels sont par ordre de priorité et par lot :

- 1- L'acte d'engagement (établi par Lot) ;
- 2- Le présent cahier des prescriptions spéciales ;
- 3- Le cahier définissant les spécifications techniques ;
- 4- Le bordereau des prix - détail estimatif (établi par lot) ;
- 5- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux (CCAGT), approuvé par le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016).

En cas de discordance ou de contradiction entre l'ensemble des documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière tel que décrit dans le règlement relatif aux marchés publics de l'office de l'OFPPPT, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

ARTICLE 3 : AUTRES TEXTES APPLICABLES

Le titulaire du marché est soumis aux dispositions notamment des textes suivants :

- Le règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 juin 2014), relatif aux marchés publics de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (O.F.P.P.T).
- Le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016) approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.
- La loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes (B.O.n° 5170 du 18/12/2003).
- Le dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics.
- Les textes officiels réglementant la main d'œuvre et les salaires.
- Le dahir n° 1.85.347 du 20/12/1985 relatif à l'institution générale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
- La Décision du Ministre des Finances et de la Privatisation-DEPP n° 2-0610 du 26 Février 2008 fixant le visa préalable du contrôleur d'Etat de l'OFPPPT pour les marchés de fournitures et de prestation de service dont le montant est supérieur à 1 000 000,00 DHS.

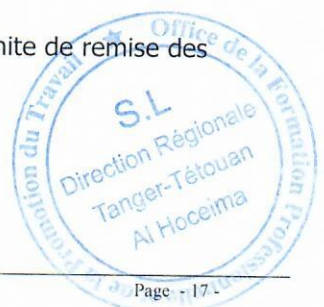
Ainsi que tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés publics rendus applicables à la date limite de réception des offres.

ARTICLE N°4 : CARACTERE DES PRIX

Les prix des prestations objet du présent marché sont fermes et non révisables. Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le maître d'ouvrage répercute cette modification sur le prix de règlement.

ARTICLE N°5 : NATURE ET CONTENU DES PRIX

Le présent marché est à prix fermes et unitaires.



Les sommes dues au titulaire du présent marché sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix-détail estimatif, le cas échéant, joint au présent cahier des prescriptions spéciales, aux quantités réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations y compris tous les droits, impôt, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au titulaire une marge pour bénéfices et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de l'exécution du présent marché.

ARTICLE N°6 : DROITS DE TIMBRES

Le titulaire acquitte les droits de timbre dus au titre du marché conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE N°7 : DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le délai contractuel pour l'exécution des prestations objet du présent marché est de deux (02) Mois. Il commence à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet du présent marché.

Ce délai s'applique à l'achèvement de toutes les prestations incombant au titulaire au titre du présent marché.

Le délai que se réserve l'OFPPPT, pour la vérification de la conformité technique n'est pas inclus dans le délai contractuel susmentionné.

Tout équipement jugé non conforme par l'OFPPPT doit être remplacé par le titulaire, dans le délai contractuel.

ARTICLE N°8 PENALITES DE RETARD :

A défaut par le titulaire d'avoir terminé les prestations objet du marché dans le délai contractuel, il lui sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité de un pour mille (1/1000) du montant initial du marché, éventuellement majoré par les montants correspondant aux travaux supplémentaires et à l'augmentation dans la masse et ce, par jour calendaire.

Le montant global des pénalités au titre des retards est plafonné à huit pour cent (8) % du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Quand le montant des pénalités atteint ce plafond, l'O.F.P.P.T. se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions prévues par l'article 79 du CCACT.

ARTICLE N°9 : CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF

Le cautionnement provisoire qui reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire du marché dans les cas prévus par l'article 18 § 1 du CCACT est de :

➤ LOT UNIQUE : Sept Mille Cent Dirhams (7.100,00 DH)

Le cautionnement provisoire reste acquis au maître d'ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCACT.

Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant du marché arrondi au dirham supérieur.

Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

Si le prestataire ne réalise pas le cautionnement définitif dans le délai prescrit sus-désigné, à compter de la date de la notification de l'approbation du présent marché, le montant du cautionnement provisoire fixé ci-dessus reste acquis à l'OFPPPT.

NB : Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements marocains agrés à cet effet conformément à la législation en vigueur

ARTICLE N°10 LANGUES UTILISEES

Les langues de travail pour l'exécution des prestations objet du marché qui découlera du présent appel d'offres sont l'arabe et /ou le français.

ARTICLE N°11 MODALITES DE LA COMMANDE

Les ordres de service sont établis par le chef de service logistique et signé par le Directeur Régional T.T.A de l'OFPPPT.



ARTICLE N°12 : LIVRAISON DES EQUIPEMENT AU SITE BENEFICIAIRE

Les équipements seront livrés au site bénéficiaire ISM BTP Martil.

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité.

Avant de commencer les livraisons, le titulaire doit transmettre à l'OFPPT :

- Un planning prévisionnel de livraison une fois l'ordre de service de commencement est signé.
- Le programme des livraisons au moins 15 jours avant le début des livraisons dans le site bénéficiaire.

Le Responsable du site bénéficiaire signe les bons de dépôt des articles livrés en précisant les dates de livraison.

Le titulaire doit communiquer à l'OFPPT (DR TTA), le bon de dépôt contre accusé de réception, pour permettre aux services de l'OFPPT –DR TTA, de planifier les opérations de vérification de conformité technique.

ARTICLE N°13 : MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE

Sur la base du programme des livraisons, l'OFPPT organise les opérations de vérification de conformité technique du matériel livré dans le site bénéficiaire suivant le planning communiqué par le titulaire.

Le retard enregistré dans l'opération de vérification de conformité technique et de réception après livraison du matériel, sera à la charge de l'OFPPT et le délai d'exécution du marché sera prorogé en conséquence.

Le titulaire interviendra pour l'installation des différents équipements dans un délai de 7 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la saisie du titulaire par l'OFPPT l'informant du dépôt des équipements en question dans les locaux de ce dernier ;

Le titulaire procédera à l'ouverture des caisses, l'installation et la mise en marches des équipements.

Les équipements jugés non conforme sont récupérés par le titulaire dans un délai maximum de 15 jours commencera à courir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPT des outillages concernés. Passé ce délai l'OFPPT n'est plus responsable des équipements en question.

Le titulaire mettra à la disposition du(es) représentants(s) de l'OFPPT la documentation technique en langues française nécessaire à la vérification de la conformité technique des équipements

Les opérations de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité.

L'OFPPT procédera à la vérification de la conformité technique de l'équipement avec les spécifications du marché et avenant(s) (marque référence, origine, dimensions, capacités puissance alimentation électrique ...) dans le site bénéficiaire à la date prévue en présence d'un représentant qualifié du titulaire devant être habilité à répondre aux remarques de la commission désignée par l'OFPPT.

La vérification de la conformité technique des articles livrés est sanctionnée par l'établissement d'un procès-verbal qui doit être signé par le représentant(s) de l'OFPPT et du titulaire ayant participé à l'opération de vérification.

Toute divergence par rapport au marché et le cas échéant ses avenants doit être consignée dans le procès-verbal de vérification de conformité technique

Une copie de procès-verbal de vérification de conformité technique est remise au représentant du titulaire séance tenante.

Toute équipement jugé non conforme par l'OFPPT doit être remplacé par le titulaire dans un délai contractuel

ARTICLE N°14 : MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS

L'OFPPT procédera à la réception dans le site bénéficiaire :

- Du Matériel sur la base du procès-verbal de vérification de conformité technique



- Des quantités livrées par rapport à celles du marché ou avenant,
- De la mise en marche du matériel si nécessaire

La réception n'est prononcée qu'une fois l'équipement, vérifié conforme, satisfait aux essais exigés.

Les articles réceptionnés sont enregistrés dans le livre journal et éventuellement dans le livre d'inventaire. Les numéros du livre journal et d'inventaire sont portés sur le PV de réception.

ARTICLE N°15 : FORMATION

Le présent marché ne prévoit pas de formation.

ARTICLE N°16 : RECEPTIONS PROVISOIRES ET DEFINITIVE

Vu la nature de la prestation ; les réceptions provisoire et définitive sont confondues.

La réception du marché n'est prononcée que lorsque tous les articles sont livrés, vérifiés conformes et une fois tous les essais, si nécessaire, ont été déclarés satisfaisants par le (s) représentant (s) de l'OFPPT

La réception du marché correspondra à la dernière date de réception.

ARTICLE N°17 : MODE DE REGLEMENT

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires définis et établis pour chaque article par le titulaire aux quantités réellement exécutées et réceptionnées, conformément aux descriptions figurant au bordereau des prix – détail estimatif et aux conditions particulières du marché.

ARTICLE N°18 : MODALITES DE PAIEMENT

L'OFPPT procédera au paiement des articles livrés et réceptionnés conforme.

Le titulaire adressera à l'office les factures en cinq exemplaires avec les bons de livraisons des articles réceptionnés conformes.

Les sommes dues au titulaire seront réglées à son compte dont le numéro est précisé dans le marché.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

ARTICLE N°19 : UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications, des plans, dessins, tracés, échantillons ou information fournis par l'OFPPT, ou en son nom et au sujet du marché à aucune personne autre qu'une personne employée par le titulaire à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à ladite exécution.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, n'utilisera aucun des documents et aucune des informations énumérés dans le paragraphe précédent, si ce n'est pour l'exécution du marché.

Tout document, autre que le marché lui-même, énuméré dans le 1er paragraphe demeurera la propriété de l'OFPPT et tous ses exemplaires seront renvoyés à l'OFPPT sur sa demande, une fois les obligations contractuelles du titulaire exécutées.

ARTICLE N°20 : BREVETS.

Le titulaire garantira l'OFPPT contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou des droits de création industrielle résultant de l'emploi de l'Outillage divers d'ordre didactique ou d'un de leurs éléments au MAROC.

ARTICLE N°21 : SOUS-TRAITANCE



Toute sous-traitance éventuelle au titre de ce marché se fera dans les conditions de l'article n° 141 du règlement des marchés de l'OFPPT.

ARTICLE N°22 : DOMICILE DU TITULAIRE

Le titulaire du marché est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au maître d'ouvrage dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège de l'entreprise dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

ARTICLE N°22 : VALIDITE DU MARCHÉ

Le présent marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après sa signature par l'autorité compétente de l'office ou par son délégataire dûment désigné et son visa par le contrôleur d'Etat, lorsque ledit visa et requis.

ARTICLE N°24 : DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ.

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai de **soixante-quinze (75) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Les conditions de prorogation de ce délai sont fixées par les dispositions de l'article **136** du règlement des marchés de l'OFPPT.

ARTICLE N°25: GARANTIE

Le titulaire garantit que tout équipement livré en exécution du marché est neuf, n'a jamais été utilisé, est du modèle le plus récent en service et inclue toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau sauf si le marché en a disposé autrement.

Le titulaire garantit en outre que tout l'équipement livré en exécution du marché n'aura aucune défectuosité due à sa conception, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre (sauf dans le cas où la conception et/ou le matériau requis par les spécifications du marché), qui peut se révéler pendant l'utilisation normale de l'équipement, dans les conditions prévalant dans les établissements de formation professionnelle de l'OFPPT

ARTICLE N°26 : DELAI ET RETENUE DE GARANTIE

Compte tenu de la nature de prestations du présent marché, il n'est prévu ni délai ni retenue de garantie

ARTICLE N°27 : RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF

En application des dispositions de l'article 16 du CCACT, le cautionnement provisoire est restitué au titulaire du marché ou la caution qui le remplace est libérée après que le titulaire aura réalisé le cautionnement définitif.

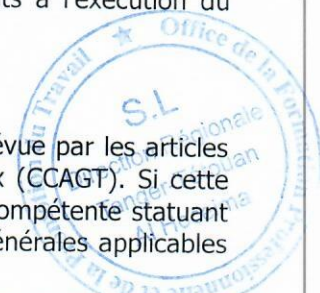
Le cautionnement définitif est restitué, sauf les cas d'application de l'article 79 du CCACT, dès la signature du procès-verbal de la réception définitive des équipements objet du marché.

ARTICLE N°28 : ASSURANCE ET RESPONSABILITES

En application des dispositions de l'article 25 du CCACT, le titulaire doit souscrire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les polices d'assurances qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du présent marché.

ARTICLE N°29 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS

En cas de contestation entre l'administration et le titulaire, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 71 et 72 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAGT). Si cette procédure ne permet pas le règlement du litige, celui-ci sera soumis à la juridiction marocaine compétente statuant en matière administrative, conformément à l'article 73 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAGT).



ARTICLE N°30 : NANTISSEMENT

En cas de nantissement du marché, la Maître d'ouvrage remet au titulaire du marché sur sa demande et contre récépissé, une copie du marché portant la mention « exemplaire unique » dûment singée et indiquant que ladite copie est délivrée en unique exemplaire destiné à former titre pour le nantissement du marché public, conformément aux dispositions du dahir 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics étant précisé que :

- + la liquidation des sommes dues par l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail en exécution du présent marché sera opérée par les soins du directeur général de l'OFPPT ou son délégataire.

- + le fonctionnaire chargé de fournir au titulaire du futur marché ainsi qu'à bénéficiaire des nantissemments ou subrogations les renseignements, qui ont été prévus à l'article 8 du dahir susvisé, est le Directeur Général de l'OFPPT ou son délégataire.

- + les paiements prévus au marché seront effectués par le Trésorier Payeur de l'OFPPT ou son délégué (Fondé de Pouvoirs) seuls qualifiés pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du présent marché.

Les frais de timbre et d'enregistrement de l'original du présent marché ainsi que l'exemplaire unique sont à la charge du titulaire du marché.

ARTICLE N°31 : RESILIATION DU MARCHÉ

Le marché peut être résilié par l'OFPPT de plein droit dans tous les cas de figure prévus par les textes en vigueur (le Décret n° 2-99-1087 du 29 moharrem 1421 (4 mai 2000) - CCAOT et règlement des marchés de l'OFPPT approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014)).

ARTICLE N°32 : MESURES COERCITIVES

Il sera fait application des mesures correctives prévues la C.C.A.G.T notamment celle prévues par son chapitre VIII

ARTICLE N°33 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION.

Le prestataire de services ne doit pas recourir par lui-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption des personnes qui interviennent, à quelque titre que ce soit, dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du marché.

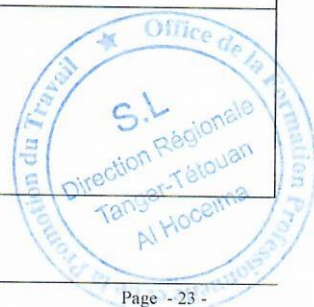
Le prestataire de services ne doit pas faire, par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et lors des étapes de son exécution.

Les dispositions du présent article s'appliquent à l'ensemble des intervenants dans l'exécution du présent marché.



CHAPITRE II : CLAUSES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

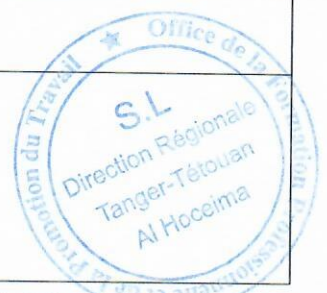
Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
1	Masette <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec manche de 80 cm ± 5 % ✓ Panne en travers ; tête 74mm ± 5 % ✓ Poids : 5000 gr minimum
2	Masque anti-poussière <u>Caractéristiques :</u> ✓ Matériel : caoutchouc, filtre en coton ✓ Quantité : 1 masque + 1 prise de filtre + 1 filtre en coton ✓ Normes de protection : KN95 ✓ Protection de la poussière, du pollen, de la poussière industrielle, de la poussière de ciment, de la brume, des micro-organismes et d'autres matières particulaires non huileuses
3	Pioches de terrassier <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec manche de 80 cm ± 5 % ✓ 1 panne et 1 pic. Œil conique ✓ Poids : 3000 gr minimum
4	Pelle à sable <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec manche de 1,50 m ± 5 % ✓ Bout arrondi
5	Dame en fonte <u>Caractéristiques :</u> ✓ Manche en frêne ✓ Poids : 8 Kg minimum
6	Règle en aluminium à 2 alvéoles <u>Caractéristiques :</u> ✓ Longueur : 3 m minimum ✓ Section 80 18 mm minimum
7	Double décamètre <u>Caractéristiques :</u> ✓ Boîtier en plastique incassable avec manivelle de rembobinages incorporés ✓ Longueur 20 m ✓ Ruban en fibre de verre ou en acier spécial ✓ Chiffres bien apparents et lisibles dans étui à enrouleur
8	Niveau à longue distance <u>Caractéristiques :</u> ✓ Tube en plastique transparent de longueur : 10 m ✓ 2 fioles graduées en plastique transparent avec bouchon
9	Cordeau à tracer <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec flacon de poudre de couleur ✓ Longueur : 30 m minimum ✓ Manivelle débrayable



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
10	Pince à décoffrer <u>Caractéristiques</u> ✓ En acier forgé ✓ Arrache clous à col de cygne d'un côté et taillant plat de l'autre ✓ Longueur : 600 mm ± 5 %
11	Serre-joint 1000 mm <u>Caractéristiques</u> ✓ Serre joint de coffreur à frapper ✓ Longueur : 1000mm
12	Serre-joint 500 mm <u>Caractéristiques</u> ✓ Serre joint de coffreur à frapper ✓ Longueur : 500mm
13	Clé à molette <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier spécial au chrome ✓ Longueur : 375mm ✓ Capacité : de 0 à 45 mm ✓ Poids : 1100gr environ
14	Tarière à main <u>Caractéristiques :</u> ✓ Pour percer dans le bois ✓ Avec levier ✓ Diamètre de Ø 12mm
15	Étançons métalliques <u>Caractéristiques :</u> ✓ Tubulaires réglables ✓ Hauteur 3,50 ± 5 %
16	Lime tiers -point <u>Caractéristiques :</u> ✓ Taille demi douce ✓ Pour affûter les scies ✓ Angles vifs, taille demi douce ✓ Longueur 125mm section : 11mm ± 5%
17	Balais de cantonnier <u>Caractéristiques :</u> ✓ En nylon ou en fibre naturelle ✓ Avec 2 manches de rechange
18	Brouette <u>Caractéristiques :</u> ✓ Métallique avec roue en caoutchouc ✓ Capacité : 50 l minimum ✓ Qualité professionnelle



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
19	Tréteau Marque : Référence : <u>Caractéristiques :</u> ✓ Métallique, extensible de 1,2 à 1,8 m$\pm$10% ✓ Pieds réglables individuellement ✓ Revêtement antidérapant ✓ Supporte jusqu'à 150 Kg minimum
20	Tamis <u>Caractéristiques :</u> ✓ Maille de 10 $\pm$ 10% ✓ Diamètre de 450 mm minimum ✓ Hauteur 100 mm minimum
21	Machine à couper les carreaux <u>Caractéristiques :</u> ✓ Séparateur incorporé, guide frontale gradué, coulisseaux et poignées entièrement chromées, tapis en caoutchouc ✓ Poids 4,5kg ✓ Dimension : 450x180x120mm ✓ Capacité de coupe 250mm.
22	Équerre métallique <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier, recouverte de peinture antirouille orange ✓ Longueur des branches 1200 et 1000 mm
23	Brosse à badigeon <u>Caractéristiques :</u> ✓ Brosse à badigeon de 120 mm
24	Jalons <u>Caractéristiques :</u> ✓ Métal de 2 mètres peint alternativement en blanc et en rouge
25	Niveau de chantier avec trépied vis de basculement
26	Mire en bois avec nivelle sphérique de 4 m
27	Échelle 2m <u>Caractéristiques :</u> ✓ Double pliante en aluminium ✓ Hauteur : 2,00m
28	Étau pour scie <u>Caractéristiques :</u> ✓ 4 mâchoires longues pour maintenir les lames de scie pendant l'affûtage ✓ Fermeture par excentrique
29	Tuyau d'arrosage en plastique 20 ml
30	Marteau de maçon <u>Caractéristiques :</u> ✓ Tranche de long et tête carrée 40mm ✓ Avec manche poids : 1000gr ✓ + 1 manche de rechange



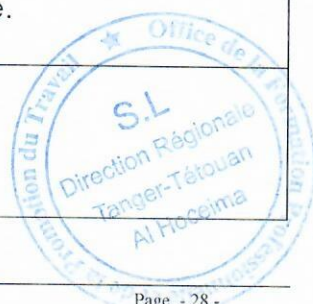
Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques	
31	Martelet de maçon <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec panne en travers et tête carrée ✓ Avec manche poids : 750gr ✓ + 1 manche de rechange	
32	Têtu de maçon <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec tête concave et pointe ✓ Tête de 39mm avec manche ✓ Poids : 1500gr + manche de rechange	
33	Marteau de carreleur <u>Caractéristiques :</u> ✓ Deux têtes plates carrées avec manche ✓ Poids : 100gr ✓ + 1 manche de rechange	
34	Marteau coffreur <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec manche, panne fendue, tête carrée ✓ Poids : 750gr ✓ + 1 manche de rechange	
35	Burin à pierre <u>Caractéristiques :</u> ✓ Ciseau de maçon en acier spécial au silicium, forgé et traité ✓ Longueur : 350mm $\pm$ 16 ✓ Poids : 500gr	
36	Ciseau à briques <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier spécial forgé ✓ Longueur : 200mm ✓ Tige carrée : 20x20mm ✓ Taillant large de 60mm	
37	Truelle lisseuse <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier inoxydable avec manche rond et virole ✓ Longueur de la lame : 140 mm ✓ Largeur du talon arrondi : 45mm ✓ Largeur du talon : 95 mm	
38	Spatule langue de chat <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier inoxydable avec manche ronde et virole ✓ Longueur de la lame : 140 mm ✓ Largeur au bout : 20 mm	
39	Fil à plomb <u>Caractéristiques :</u> ✓ De maçon conique, fonte plaque ajustée ✓ Poids : 600gr	



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
40	Niveau à bulles d'air <u>Caractéristiques :</u> ✓ Antichoc fût en aluminium ✓ Toutes fioles réglables ✓ Longueur : 600 mm
41	Double mètre de 5m de longueur <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier inox 18/8 ✓ Comportant 10 branches à ressort divisé en mm recto verso avec gravure en creux
42	Règle <u>Caractéristiques :</u> ✓ En aluminium ✓ Longueur : 1,20m ✓ Section : 100x17 mm
43	Équerre de charpentier <u>Caractéristiques :</u> ✓ Talon en aluminium ✓ Lame en acier inox 30 mm
44	Scie égoïne <u>Caractéristiques :</u> ✓ De coffreur ; denture isocèle 7 mm ✓ Longueur de la lame : 600 mm
45	Tenaille de ferrailleur <u>Caractéristiques :</u> ✓ Petites mâchoires, tête polie ✓ Ensemble verni noir ✓ Longueur : 250 mm ✓ Poids : 400gr
46	Pincès à couder (griffe) pour ferrailage 6-8 mm
47	Pincès à couder (griffe) pour ferrailage 10-12 mm
48	Brosse métallique <u>Caractéristiques :</u> ✓ fût en bois avec fils d'acier sertis
49	Taloche rectangulaire <u>Caractéristiques :</u> ✓ En plastique manche en bois ✓ Dimensions 44x15 cm
50	Fers à joint <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier inoxydable ✓ Longueur de lame 140mm environ ✓ Largeur 10mm
51	Sceau <u>Caractéristiques :</u> ✓ D e maçon incassable et indéformable avec anse à retournement extérieur ✓ Œillet renforcé métal et fond creux en caoutchouc cap 10 litres



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
52	Auge à mortier <u>Caractéristiques :</u> ✓ En caoutchouc incassable et indéformable ✓ Avec nervures de résistance capacité 25l
53	Crayon de menuisier
54	Lunettes de protection <u>Caractéristiques :</u> ✓ Monture en plastique ✓ Verres incassables ✓ Protection latérale aérée
55	Casque de sécurité <u>Caractéristiques :</u> ✓ En matière plastique dure ✓ Sangle réglable ✓ Trous d'aération latéraux ✓ Casque de chantier polyvalent ✓ Garniture frontale ✓ Calotte et harnais en polyéthylène réglable
56	Mètre pliant métallique 2 m
57	Gants de protection anti-coupure ✓ Doublure en kevlar renforcée de fils métalliques ✓ Résistance maximale à la coupure (catégorie 5) ✓ Résistance aux sollicitations mécaniques ✓ Norme EN 388
58	Gants de protection manutention ✓ Gants en matière synthétique et mousse ✓ Doigts antidérapants ✓ Mousse en paume anti-vibration ✓ Pour travaux de manutention en milieu sec. ✓ Matériel vibrant, travaux de destruction, utilisation d'outils à main et de machines-outils
59	Equerre 600*400 ✓ En acier, avec peinture antirouille ✓ Longueur des branches 600 et 400 mm
60	Truelle ronde ✓ Manche composite ou caoutchouté ✓ Protection d'index ✓ Lame vernie en acier trempé ✓ Dimensions : environ 200 mm
61	Truelle pointue ✓ Lame en acier carbone trempé. ✓ Poignée ergonomique avec protection des doigts et appuie pouce.
62	Casque anti-bruit ✓ Casque anti-bruit avec serre-tête ✓ Norme EN 352-1 ✓ Valeur d'atténuation minimal: 32 dB(A)



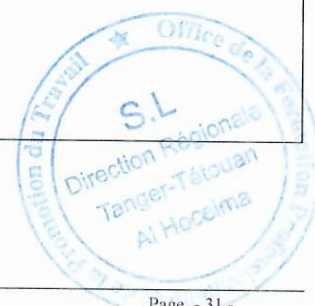
Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
63	Chaussures de protection chantier ✓ Chaussures de travail homme femme avec embout anti-perçage différentes pointures entre 39 et 44
64	Genouillères carreleur ✓ Textile et vinyle ✓ Paire de sangles
65	Gilets de chantier ✓ Gilet Réfléchissant de haute Visibilité, conforme aux normes de sécurité avec deux Bande Réfléchissante. ✓ Taille Standard. ✓ Eventuellement logo OFPPT en sérigraphie monochrome côté cœur et dos.
66	Harnais de sécurité (Kit) ✓ Harnais : sangles polyester, boucles traitées anti-corrosion. Corde : polyamide 10 m minimum. Harnais de sécurité 2 points d'accrochage ✓ Accroche dorsal (anneau-D) et accrochage sternal (deux boucles latérales) pour système anti-chute ✓ Norme EN 361:2002 ✓ Mousqueton : acier zingué. ✓ Normes : EN353-2 : anti-chute mobile sur support d'assurance flexible ✓ EN361 : harnais d'anti-chute ✓ Pour une personne pesant jusqu'à 100 kg minimum ✓ Prévoir éventuellement logo OFPPT si possible
67	Pincettes à sertir ✓ Fixation poinçonnage. ✓ Rails et montants 48 mm ✓ Utilisation à une main. ✓ Poignées ergonomiques antidérapantes ✓ Ressort de rappel. ✓ Capacité: 1 + 1 mm. ✓ Poinçon et ressort interchangeable ✓ Dimension : environ 260 mm
68	Bac à enduire en acier ✓ Bac à enduire en inox ✓ Dimensions approximatives ✓ Longueur: 30 à 35 cm ✓ Largeur environ 10 cm ✓ Profondeur 7 à 9 cm
69	Balai de colleur Marque : Référence : ✓ Qualité professionnelle, soies de Chine ✓ Grises, semelle bois verni
70	Cale à poncer ✓ Cale à poncer ✓ Dimensions approximatives : - o Longueur (mm) 240 mm - o Largeur (mm) 80 mm ✓ Livrée avec abrasifs



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
71	Carrelette manuelle ✓ Coupe-carreaux manuel 600 mm avec sac de transport. ✓ Epaisseur de coupe 14 mm ✓ Coupe droite et diagonale ✓ La base de la scie à revêtement flexible. Lames stabilisatrices réglables. ✓ La poignée ergonomique
72	Cisailles universelles à tôle ✓ 2 lames étroites, coupe à droite, en ligne droite et courbe ✓ Lames forgées en acier ✓ Dureté des lames 56 - 60 HRC ✓ Performance de coupe : 120 kg/mm ² 1,2 mm ✓ Lames polies ✓ Poignées en laque
73	Compas de découpe (pour ajourage plaque de plâtre) ✓ Cercles de 25 mm à 400 mm de diamètre
74	Couteau à reboucher larg.100 mm ✓ Couteau à reboucher avec lame en inox trempée. ✓ Manche : hêtre. ✓ Virole laitonée. ✓ Largeurs de lame 100 mm
75	Couteau à reboucher larg.40mm ✓ Couteau à reboucher avec lame en inox trempée. ✓ Manche : hêtre. ✓ Virole laitonée. ✓ Largeurs de lame 40 mm
76	Couteau à reboucher larg.70mm ✓ Couteau à reboucher avec lame en inox trempée. ✓ Manche : hêtre. ✓ Virole laitonée. ✓ Largeurs de lame 70 mm
77	Équerre de maçon en aluminium ✓ En acier, avec peinture antirouille ✓ Longueur des branches 600 et 400 mm
78	Équerres de charpentier Compas porte-crayon ✓ Taille "XL" ✓ Plastique PP et acier au carbone. ✓ Contours et des cercles, et marquage des bords. ✓ Crayon fourni ou avec un stylo à bille mince. ✓ Matériel: plastique
79	Eponge ✓ Eponge de maçon synthétique jaune ✓ Environ 150 x 100 x 80 mm
80	Rapporteur d'angle T à glissière ✓ Capacité d'inclinaison 90°(degrés) ✓ Acier inoxydable et poignet en bambou



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
81	Fausse équerre numérique ✓ Mesure angle intérieur ou extérieur. ✓ Lame en acier inoxydable. ✓ Affichage ACL complet et mise hors tension automatique. ✓ Précision 0,3°. Gamme 0° à 360°. Pile comprise.
82	Grattoir de peintre ✓ Forme triangulaire 80 mm.
83	Grille abrasive ✓ Grain: 120.
84	Grille métallique de peintre ✓ Grille de peinture en métal galvanisé pour seau à peinture
85	Kit autonivelant croisillons et cadrans en croix, 2 mm ✓ Kit de croisillons auto-nivelants carreaux de 2 mm d'épaisseur pour joint parallèle de 2 mm . ✓ Kit comprenant cales auto-nivelantes, croisillons et entretoises. grand format. carreaux de 60 x 60 cm.
86	Kit autonivelant croisillons et cadrans en croix, 5 mm ✓ Kit de croisillons auto-nivelants carreaux de 5 mm d'épaisseur pour joint parallèle de 5 mm . Kit comprenant cales auto-nivelantes, croisillons et entretoises. grand format. carreaux de 60 x 60 cm.
87	Levier à panneau ✓ Souleveur de porte / panneaux / alliage d'aluminium. ✓ Dispositif de levage à pédale, ✓ Empattement de 20mm environ ✓ 300 mm de longueur.
88	Lime douce ✓ Lime plate douce ✓ Lame 200 mm ✓ Tête en acier
89	Maillet de carreleur en caoutchouc ✓ Manche en Bois ✓ Largeur de la tête 4,5 ✓ Poids de la tête (en kg) 0,22
90	Maroufleur ✓ Maroufleur pour tous les sols souples, PVC, vinyle, lino et revêtements muraux.
91	Metre ruban retractable 8m ✓ Largeur ruban : 32mm ✓ Traitement anti rouille sur toute la longueur ✓ Protection anti-coupure au bout ✓ Crochet avec position du zéro réel ✓ Précision de Classe II ✓ Portée du ruban sans décrochage 3.50m ✓ Boitier ergonomique bi matière



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
92	Peigne à colle B11 ✓ Référence B11 ✓ Largeur des dents: 8 mm ✓ Largeur entre dents: 6 mm ✓ Hauteur des dents: 5 mm ✓ Largeur total du peigne: environ 180 mm
93	Peigne à colle B3 ✓ Référence B3 ✓ Largeur des dents: 3.4 mm ✓ Largeur entre dents: 3.6 mm ✓ Hauteur des dents: 3.1 mm ✓ Largeur total du peigne: environ 182 mm
94	Peigne à colle dents fines A4 ✓ Référence A4 ✓ Largeur des dents: 0,5 mm ✓ Largeur entre dents: 1 mm ✓ Hauteur des dents: 0,7 mm ✓ Largeur total du peigne: 196 mm
95	Pince à céramique ✓ Matériau: acier ✓ Taille (environ): 120x205mm
96	Pince à rogner ✓ Acier forgé et poignées gainées ✓ Ouverture 10 mm
97	Pinceau plat 50 mm ✓ Manche en hêtre ✓ Plat avec poils en soie ✓ Poupée en inox
98	Pinceau veinette ✓ Pointe plate extra-mince en soies de porc. ✓ Virole spéciale forme trapèze et bout arrondi. ✓ Manche plat brut longueur moyenne. ✓ Largeur pointe 45 mm
99	Pincette bec de perroquet ✓ Longueur de pince: 200 mm
100	Pistolet extrudeur ✓ Pistolet à mastic et colle à usage universel
101	Platoir (platoir de finition) ✓ Platoir inox. ✓ Dimensions : rectangulaire environ 250 x 57 mm ✓ Avec poignet
102	Pointe à tracer au carbure ✓ Pointe à tracer - 210 mm - en acier trempé, corps moleté. ✓ Longueur : 210 mm.



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
103	Ponceuse manuelle pour plâtre ✓ Ponceuse manuelle à clip. ✓ Caractéristiques approximatives : ○ Corps en aluminium ○ Dispositif de fixation ✓ Dimension environ 230 mm x 80 mm compatible avec la plupart des papiers et toiles abrasifs.
104	Rabot (métal, convertible) et lames pour rabot ✓ Rabot de plaquiste ✓ Structure en PVC. ✓ Rape en acier ✓ Monobloc avec ouverture d'évacuation du plâtre. ✓ 2 ailettes latérales anti- dérapage. ✓ Lame interchangeable. ✓ Dimension de la lame : 250 x 40 mm environ ✓ Lame de rechange
105	Raclette en caoutchouc ✓ Longueur lame: 300 mm ✓ Lame rectangulaire en caoutchouc semi rigide
106	Rouleau à laquer ✓ Rouleau laqueur velours ✓ Matière 2 Polypropylène ✓ Largeur 160mm
107	Rouleau à peindre largeur 175mm ✓ Rouleau fibre longue - 175 mm ✓ Rouleau à fibres longues. ✓ Fibres en polyester : 18 mm. ✓ Diamètre du tube : 45 mm. ✓ Diamètre de la tige en acier : 6 mm. ✓ Largeur : 175 mm.
108	Rouleau anti- gouttes ✓ Manchon Autobloquant Super Anti-Gouttes sans vis. ✓ Poils mi-long de 12 mm en polyamide tissé soudé. ✓ Taille 180 mm.
109	Rouleau maroufleur ✓ Rouleau très haute pression ✓ Manche réglable jusqu'a 80cm ✓ Largeur : 180mm
110	Sabre de colleur ✓ Sabre de colleur inox 28cm. ✓ Bords affûtés ✓ Manche polypropylène et élastomère
111	Scie à dos et boîte de coupe ✓ Boîte à coupe polystyrène avec scie à araser pour plinthe ✓ Poignée bi-matière. ✓ Longueur : 350 mm. ✓ Largeur : 120 mm. ✓ Profondeur : 75 mm.



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
112	Scie à métaux ✓ Scie à métaux universelle ✓ Longueur lame 300 mm ✓ Poignée bimatière ✓ 24 dents par pouce ✓ Lame acier carbone Antirouille
113	Scie à guichet ✓ Coupe fine ✓ Manche Bimatière ✓ Longueur de la lame (en mm) 300 ✓ Coupe des plaques de plâtre ✓ Matériau à couper Plâtre ✓ Matière principale Acier carbone ✓ Nombre de dents au pouce 6 ✓ Revêtement de la lame Acier ✓ Forme de la coupe Droite ✓ Antirouille
114	Seau de peintre camion ✓ Camion rectangulaire ✓ Polypropylène ✓ Anse métal ✓ 7 Litres : 250 x 180 x 185 mm
115	Spalter à peigne taille 10 ✓ Pointes en soie de porc. ✓ Pointe ronde. ✓ Diamètre : 3,5 mm.
116	Spalter à peigne taille 6 ✓ Pointes en soie de porc. ✓ Pointe ronde. ✓ Diamètre : 3,5 mm.
117	Spalter soie à crans ✓ Spalter à crans ✓ Pointe plate à crans en soies de porc. ✓ Simple épaisseur. ✓ Virole cuivrée. ✓ Manche plat court en bois brut. ✓ Largeur de la pointe: 70 mm
118	Spalter synthétique taille 15 ✓ Virole en fer ✓ Manche en bois court ✓ Poils en soie de chine ✓ Largeur pointe: 15 mm
119	Spalter synthétique taille 70 ✓ Virole en fer ✓ Manche en bois court ✓ Poils en soie de chine ✓ Largeur pointe: 70 mm



Item N° :	Désignations et caractéristiques techniques
120	Spatule crantée ✓ Manche bois ✓ Lame de 20 cm en acier poli trempé haute résistance à l'usure ✓ Crans triangulaires (hauteur 5,0 mm x base 6,1 mm)
121	Table de colleur pliable ✓ Table de colleur tapissier pliable 2,0m x 0,6m ✓ Contreplaqué épaisseur 5 mm minimum ✓ Cadre aluminium ✓ Transportable avec poignet ✓ Hauteur : 0,84 m
122	Taloche à joint ✓ Lame en Polyester rectangulaire ✓ Longueur 28 cm ✓ Manche en Polystyrène ou bois
123	Tire lame ✓ Tire lame en acier



Annexe :

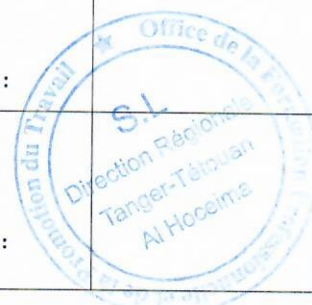
- **Spécifications techniques des fournitures proposées par le concurrent**
- **Bordereau des prix-détail estimatif**



NB : Les soumissionnaires sont invités à remplir la case « proposition du soumissionnaire » en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

- Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non conforme.
- Les colonnes « désignations et caractéristiques techniques » et « Appréciation de l'administration » ne doivent pas être renseignées ou modifiées
- Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item les caractéristiques des fournitures proposées et ce , dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et a ligne correspondante à l'item.
- Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités, Doivent être renseignés d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire »

ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	Masette <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec manche de 80 cm ± 5 % ✓ Panne en travers ; tête 74mm ± 5 % Poids : 5000 gr minimum	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
2	Masque anti-poussière <u>Caractéristiques :</u> ✓ Matériel : caoutchouc, filtre en coton ✓ Quantité : 1 masque + 1 prise de filtre + 1 filtre en coton ✓ Normes de protection : KN95 ✓ Protection de la poussière, du pollen, de la poussière industrielle, de la poussière de ciment, de la brume, des micro-organismes et d'autres matières particulaires non huileuses	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
3	Pioches de terrassier <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec manche de 80 cm ± 5 % ✓ 1 panne et 1 pic. Œil conique ✓ Poids : 3000 gr minimum	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
4	Pelle à sable <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec manche de 1,50 m ± 5 % ✓ Bout arrondi	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
5	Dame en fonte <u>Caractéristiques :</u> ✓ Manche en frêne ✓ Poids : 8 Kg minimum	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
6	Règle en aluminium à 2 alvéoles <u>Caractéristiques :</u> ✓ Longueur : 3 m minimum ✓ Section 80 18 mm minimum	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
7	Double décimètre <u>Caractéristiques :</u> ✓ Boîtier en plastique incassable avec manivelle de rembobinages incorporés ✓ Longueur 20 m ✓ Ruban en fibre de verre ou en acier spécial ✓ Chiffres bien apparents et lisibles dans étui à enrouleur	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
8	Niveau à longue distance <u>Caractéristiques :</u> ✓ Tube en plastique transparent de longueur : 10 m ✓ 2 fioles graduées en plastique transparent avec bouchon	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
9	Cordeau à tracer <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec flacon de poudre de couleur ✓ Longueur : 30 m minimum Manivelle débrayable	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
10	Pince à décoffrer <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier forgé ✓ Arrache clous à col de cygne d'un côté et taillant plat de l'autre Longueur : 600 mm ± 5 %	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	



ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
11	Serre-joint 1000 mm <u>Caractéristiques</u> ✓ Serre joint de coffreur à frapper ✓ Longueur : 1000mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
12	Serre-joint 500 mm <u>Caractéristiques</u> ✓ Serre joint de coffreur à frapper ✓ Longueur : 500mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
13	Clé à molette <u>Caractéristiques</u> : ✓ En acier spécial au chrome ✓ Longueur : 375mm ✓ Capacité : de 0 à 45 mm ✓ Poids : 1100gr environ	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
14	Tarière à main <u>Caractéristiques</u> : ✓ Pour percer dans le bois ✓ Avec levier ✓ Diamètre de Ø 12mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
15	Étançons métalliques <u>Caractéristiques</u> : ✓ Tubulaires réglables ✓ Hauteur 3,50 ± 5 %	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
16	Lime tiers -point <u>Caractéristiques</u> : ✓ Taille demi douce ✓ Pour affûter les scies ✓ Angles vifs, taille demi douce ✓ Longueur 125mm section : 11mm±5%	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
17	Balais de cantonnier <u>Caractéristiques</u> : ✓ En nylon ou en fibre naturelle ✓ Avec 2 manches de rechange	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
18	Brouette <u>Caractéristiques</u> : ✓ Métallique avec roue en caoutchouc ✓ Capacité : 50 l minimum ✓ Qualité professionnelle	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
19	Tréteau Marque : Référence : <u>Caractéristiques</u> : ✓ Métallique, extensible de 1,2 à 1,8 m±10% ✓ Pieds réglables individuellement ✓ Revêtement antidérapant ✓ Supporte jusqu'à 150 Kg minimum	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
20	Tamis <u>Caractéristiques</u> : ✓ Maille de 10 ± 10% ✓ Diamètre de 450 mm minimum ✓ Hauteur 100 mm minimum	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
21	Machine à couper les carreaux <u>Caractéristiques</u> : ✓ Séparateur incorporé, guide frontale gradué, coulisseaux et poignées entièrement chromées, tapis en caoutchouc ✓ Poids 4,5kg ✓ Dimension : 450x180x120mm Capacité de coupe 250mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	



ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
22	Équerre métallique <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier, recouverte de peinture antirouille orange ✓ Longueur des branches 1200 et 1000 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
23	Brosse à badigeon <u>Caractéristiques :</u> ✓ Brosse à badigeon de 120 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
24	Jalons <u>Caractéristiques :</u> ✓ Métal de 2 mètres peint alternativement en blanc et en rouge	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
25	Niveau de chantier avec trépied vis de basculement	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
26	Mire en bois avec nivelle sphérique de 4 m	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
27	Échelle 2m <u>Caractéristiques :</u> ✓ Double pliante en aluminium ✓ Hauteur : 2,00m	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
28	Étau pour scie <u>Caractéristiques :</u> ✓ 4 mâchoires longues pour maintenir les lames de scie pendant l'affûtage ✓ Fermeture par excentrique	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
29	Tuyau d'arrosage en plastique 20 ml	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
30	Marteau de maçon <u>Caractéristiques :</u> ✓ Tranche de long et tête carrée 40mm ✓ Avec manche poids : 1000gr ✓ + 1 manche de rechange	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
31	Martelet de maçon <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec panne en travers et tête carrée ✓ Avec manche poids : 750gr ✓ + 1 manche de rechange	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
32	Têtu de maçon <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec tête concave et pointe ✓ Tête de 39mm avec manche ✓ Poids : 1500gr + manche de rechange	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
33	Marteau de carreleur <u>Caractéristiques :</u> ✓ Deux têtes plates carrées avec manche ✓ Poids : 100gr ✓ + 1 manche de rechange	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
34	Marteau coffreur <u>Caractéristiques :</u> ✓ Avec manche, panne fendue, tête carrée ✓ Poids : 750gr ✓ + 1 manche de rechange	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	



ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
35	Burin à pierre <u>Caractéristiques :</u> ✓ Ciseau de maçon en acier spécial au silicium, forgé et traité ✓ Longueur : 350mm $\pm$ 16 ✓ Poids : 500gr	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
36	Ciseau à briques <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier spécial forgé ✓ Longueur : 200mm ✓ Tige carrée : 20x20mm ✓ Taillant large de 60mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
37	Truelle lisseuse <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier inoxydable avec manche rond et virole ✓ Longueur de la lame : 140 mm ✓ Largeur du talon arrondi : 45mm ✓ Largeur du talon : 95 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
38	Spatule langue de chat <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier inoxydable avec manche ronde et virole ✓ Longueur de la lame : 140 mm ✓ Largeur au bout : 20 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
39	Fil à plomb <u>Caractéristiques :</u> ✓ De maçon conique, fonte plaque ajustée ✓ Poids : 600gr	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
40	Niveau à bulles d'air <u>Caractéristiques :</u> ✓ Antichoc fût en aluminium ✓ Toutes fioles réglables ✓ Longueur : 600 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
41	Double mètre de 5m de longueur <u>Caractéristiques :</u> ✓ En acier inox 18/8 ✓ Comportant 10 branches à ressort divisé en mm recto verso avec gravure en creux	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
42	Règle <u>Caractéristiques :</u> ✓ En aluminium ✓ Longueur : 1,20m ✓ Section : 100x17 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
43	Équerre de charpentier <u>Caractéristiques :</u> ✓ Talon en aluminium ✓ Lame en acier inox 30 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
44	Scie égoïne <u>Caractéristiques :</u> ✓ De coffreur ; denture isocèle 7 mm ✓ Longueur de la lame : 600 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
45	Tenaille de ferrailleur <u>Caractéristiques :</u> ✓ Petites mâchoires, tête polie ✓ Ensemble verni noir ✓ Longueur : 250 mm ✓ Poids : 400gr	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
46	Pincettes à couder (griffe) pour ferrailleur 6-8 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	

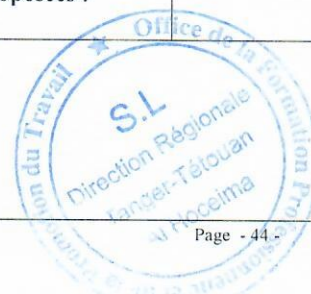
ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
47	Pinces à couder (griffe) pour ferrailage 10-12 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
48	Brosse métallique Caractéristiques : ✓ fût en bois avec fils d'acier sertis	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
49	Taloche rectangulaire Caractéristiques : ✓ En plastique manche en bois ✓ Dimensions 44x15 cm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
50	Fers à joint Caractéristiques : ✓ En acier inoxydable ✓ Longueur de lame 140mm environ ✓ Largeur 10mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
51	Sceau Caractéristiques : ✓ De maçon incassable et indéformable avec anse à retournement extérieur ✓ Cèillet renforcé métal et fond creux en caoutchouc cap 10 litres	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
52	Auge à mortier Caractéristiques : ✓ En caoutchouc incassable et indéformable ✓ Avec nervures de résistance capacité 25l	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
53	Crayon de menuisier	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
54	Lunettes de protection Caractéristiques : ✓ Monture en plastique ✓ Verres incassables ✓ Protection latérale aérée	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
55	Casque de sécurité Caractéristiques : ✓ En matière plastique dure ✓ Sangle réglable ✓ Trous d'aération latéraux ✓ Casque de chantier polyvalent ✓ Garniture frontale ✓ Calotte et harnais en polyéthylène réglable	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
56	Mètre pliant métallique 2 m	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
57	Gants de protection anti-coupure ✓ Doublure en kevlar renforcée de fils métalliques ✓ Résistance maximale à la coupure (catégorie 5) ✓ Résistance aux sollicitations mécaniques ✓ Norme EN 388	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
58	Gants de protection manutention ✓ Gants en matière synthétique et mousse ✓ Doigts antidérapants ✓ Mousse en paume anti-vibration ✓ Pour travaux de manutention en milieu sec. ✓ Matériel vibrant, travaux de destruction, utilisation d'outils à main et de machines-outils	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
59	Equerre 600*400 ✓ En acier, avec peinture antirouille ✓ Longueur des branches 600 et 400 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	

ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
60	Truelle ronde ✓ Manche composite ou caoutchouté ✓ Protection d'index ✓ Lame vernie en acier trempé ✓ Dimensions : environ 200 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
61	Truelle pointue ✓ Lame en acier carbone trempé. ✓ Poignée ergonomique avec protection des doigts et appuie pouce.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
62	Casque anti-bruit ✓ Casque anti-bruit avec serre-tête ✓ Norme EN 352-1 ✓ Valeur d'atténuation minimal: 32 dB(A)	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
63	Chaussures de protection chantier ✓ Chaussures de travail homme femme avec embout anti-perçage différentes pointures entre 39 et 44	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
64	Genouillères carreleur ✓ Textile et vinyle ✓ Paire de sangles	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
65	Gilets de chantier ✓ Gilet Réfléchissant de haute Visibilité, conforme aux normes de sécurité avec deux Bande Réfléchissante. ✓ Taille Standard. ✓ Eventuellement logo OFPPT en sérigraphie monochrome coté cœur et dos.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
66	Harnais de sécurité (Kit) ✓ Harnais : sangles polyester, boucles traitées anti-corrosion. Corde : polyamide 10 m minimum. Harnais de sécurité 2 points d'accrochage ✓ Accroche dorsal (anneau-D) et accrochage sternal (deux boucles latérales) pour système anti-chute ✓ Norme EN 361:2002 ✓ Mousqueton : acier zingué. ✓ Normes : EN353-2 : anti-chute mobile sur support d'assurage flexible ✓ EN361 : harnais d'anti-chute ✓ Pour une personne pesant jusqu'à 100 kg minimum ✓ Prévoir éventuellement logo OFPPT si possible	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
67	Pincettes à sertir ✓ Fixation poinçonnage. ✓ Rails et montants 48 mm ✓ Utilisation à une main. ✓ Poignées ergonomiques antidérapantes ✓ Ressort de rappel. ✓ Capacité: 1 + 1 mm. ✓ Poinçon et ressort interchangeable ✓ Dimension : environ 260 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
68	Bac à enduire en acier ✓ Bac à enduire en inox ✓ Dimensions approximatives ✓ Longueur: 30 à 35 cm ✓ Largeur environ 10 cm ✓ Profondeur 7 à 9 cm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
69	Balai de colleur Marque : Référence : ✓ Qualité professionnelle, soies de Chine ✓ Grises, semelle bois verni	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	

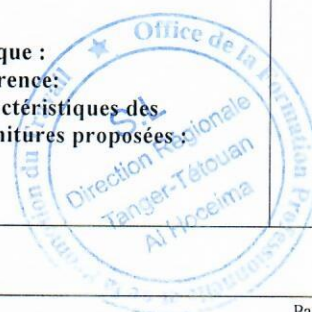
ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
70	Cale à poncer ✓ Cale à poncer ✓ Dimensions approximatives : ○ Longueur (mm) 240 mm ○ Largeur (mm) 80 mm ✓ Livrée avec abrasifs	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
71	Carrelette manuelle ✓ Coupe-carreaux manuel 600 mm avec sac de transport. ✓ Epaisseur de coupe 14 mm ✓ Coupe droite et diagonale ✓ La base de la scie à revêtement flexible. Lames stabilisatrices réglables. ✓ La poignée ergonomique	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
72	Cisailles universelles à tôle ✓ 2 lames étroites, coupe à droite, en ligne droite et courbe ✓ Lames forgées en acier ✓ Dureté des lames 56 - 60 HRC ✓ Performance de coupe : 120 kg/mm² 1,2 mm ✓ Lames polies ✓ Poignées en laque	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
73	Compas de découpe (pour ajourage plaque de plâtre) ✓ Cercles de 25 mm à 400 mm de diamètre	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
74	Couteau à reboucher larg.100 mm ✓ Couteau à reboucher avec lame en inox trempée. ✓ Manche : hêtre. ✓ Virole laitonée. ✓ Largeurs de lame 100 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
75	Couteau à reboucher larg.40mm ✓ Couteau à reboucher avec lame en inox trempée. ✓ Manche : hêtre. ✓ Virole laitonée. ✓ Largeurs de lame 40 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
76	Couteau à reboucher larg.70mm ✓ Couteau à reboucher avec lame en inox trempée. ✓ Manche : hêtre. ✓ Virole laitonée. ✓ Largeurs de lame 70 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
77	Équerre de maçon en aluminium ✓ En acier, avec peinture antirouille ✓ Longueur des branches 600 et 400 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
78	Équerres de charpentier Compas porte-crayon ✓ Taille "XL" ✓ Plastique PP et acier au carbone. ✓ Contours et des cercles, et marquage des bords. ✓ Crayon fourni ou avec un stylo à bille mince. ✓ Matériel: plastique	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
79	Eponge ✓ Eponge de maçon synthétique jaune ✓ Environ 150 x 100 x 80 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
80	Rapporteur d'angle T à glissière ✓ Capacité d'inclinaison 90°(degrés) ✓ Acier inoxydable et poignet en bambou	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	



ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
81	Fausse équerre numérique ✓ Mesure angle intérieur ou extérieur. ✓ Lame en acier inoxydable. ✓ Affichage ACL complet et mise hors tension automatique. ✓ Précision 0,3°. Gamme 0° à 360°. Pile comprise.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
82	Grattoir de peintre ✓ Forme triangulaire 80 mm.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
83	Grille abrasive ✓ Grain: 120.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
84	Grille métallique de peintre ✓ Grille de peinture en métal galvanisé pour seau à peinture	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
85	Kit autonivelant croisillons et cadrans en croix, 2 mm ✓ Kit de croisillons auto-nivelants carreaux de 2 mm d'épaisseur pour joint parallèle de 2 mm . ✓ Kit comprenant cales auto-nivelantes, croisillons et entretoises. grand format. carreaux de 60 x 60 cm.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
86	Kit autonivelant croisillons et cadrans en croix, 5 mm ✓ Kit de croisillons auto-nivelants carreaux de 5 mm d'épaisseur pour joint parallèle de 5 mm . Kit comprenant cales auto-nivelantes, croisillons et entretoises. grand format. carreaux de 60 x 60 cm.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
87	Levier à panneau ✓ Souleveur de porte / panneaux / alliage d'aluminium. ✓ Dispositif de levage à pédale, ✓ Empattement de 20mm environ ✓ 300 mm de longueur.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
88	Lime douce ✓ Lime plate douce ✓ Lame 200 mm ✓ Tête en acier	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
89	Maillet de carreleur en caoutchouc ✓ Manche en Bois ✓ Largeur de la tête 4,5 ✓ Poids de la tête (en kg) 0,22	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
90	Maroufleur ✓ Maroufleur pour tous les sols souples, PVC, vinyle, lino et revêtements muraux.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
91	Metre ruban retractable 8m ✓ Largeur ruban : 32mm ✓ Traitement anti rouille sur toute la longueur ✓ Protection anti-coupure du bout ✓ Crochet avec position du zéro réel ✓ Précision de Classe II ✓ Portée du ruban sans décrochage 3.50m ✓ Boitier ergonomique bi matière	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
92	Peigne à colle B11 ✓ Référence B11 ✓ Largeur des dents: 8 mm ✓ Largeur entre dents: 6 mm ✓ Hauteur des dents: 5 mm Largeur total du peigne: environ 180 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	



ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
93	Peigne à colle B3 ✓ Référence B3 ✓ Largeur des dents: 3.4 mm ✓ Largeur entre dents: 3.6 mm ✓ Hauteur des dents: 3.1 mm ✓ Largeur total du peigne: environ 182 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
94	Peigne à colle dents fines A4 ✓ Référence A4 ✓ Largeur des dents: 0,5 mm ✓ Largeur entre dents: 1 mm ✓ Hauteur des dents: 0,7 mm ✓ Largeur total du peigne: 196 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
95	Pince à céramique ✓ Matériau: acier ✓ Taille (environ): 120x205mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
96	Pince à rogner ✓ Acier forgé et poignées gainées ✓ Ouverture 10 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
97	Pinceau plat 50 mm ✓ Manche en hêtre ✓ Plat avec poils en soie ✓ Poupée en inox	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
98	Pinceau veinette ✓ Pointe plate extra-mince en soies de porc. ✓ Virole spéciale forme trapèze et bout arrondi. ✓ Manche plat brut longueur moyenne. ✓ Largeur pointe 45 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
99	Pincette bec de perroquet ✓ Longueur de pince: 200 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
100	Pistolet extrudeur ✓ Pistolet à mastic et colle à usage universel	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
101	Platoir (platoir de finition) ✓ Platoir inox. ✓ Dimensions : rectangulaire environ 250 x 57 mm ✓ Avec poignet	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
102	Pointe à tracer au carbure ✓ Pointe à tracer - 210 mm - en acier trempé, corps moleté. ✓ Longueur : 210 mm.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
103	Ponceuse manuelle pour plâtre ✓ Ponceuse manuelle à clip. ✓ Caractéristiques approximatives : ○ Corps en aluminium ○ Dispositif de fixation ✓ Dimension environ 230 mm x 80 mm compatible avec la plupart des papiers et toiles abrasifs.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
104	Rabot (métal, convertible) et lames pour rabot ✓ Rabot de plaquiste ✓ Structure en PVC. ✓ Rape en acier ✓ Monobloc avec ouverture d'évacuation du plâtre. ✓ 2 ailettes latérales anti- dérapage. ✓ Lame interchangeable. ✓ Dimension de la lame : 250 x 40 mm environ ✓ Lame de rechange	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	



ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
105	Raclette en caoutchouc ✓ Longueur lame: 300 mm ✓ Lame rectangulaire en caoutchouc semi rigide	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
106	Rouleau à laquer ✓ Rouleau laqueur velours ✓ Matière 2 Polypropylène ✓ Largeur 160mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
107	Rouleau à peindre largeur 175mm ✓ Rouleau fibre longue - 175 mm ✓ Rouleau à fibres longues. ✓ Fibres en polyester : 18 mm. ✓ Diamètre du tube : 45 mm. ✓ Diamètre de la tige en acier : 6 mm. ✓ Largeur : 175 mm.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
108	Rouleau anti- gouttes ✓ Manchon Autobloquant Super Anti-Gouttes sans vis. ✓ Poils mi-long de 12 mm en polyamide tissé soudé. ✓ Taille 180 mm.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
109	Rouleau maroufleur ✓ Rouleau très haute pression ✓ Manche réglable jusqu'à 80cm ✓ Largeur : 180mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
110	Sabre de colleur ✓ Sabre de colleur inox 28cm. ✓ Bords affûtés ✓ Manche polypropylène et élastomère	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
111	Scie à dos et boîte de coupe ✓ Boîte à coupe polystyrène avec scie à araser pour plinthe ✓ Poignée bi-matière. ✓ Longueur : 350 mm. ✓ Largeur : 120 mm. ✓ Profondeur : 75 mm.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
112	Scie à métaux ✓ Scie à métaux universelle ✓ Longueur lame 300 mm ✓ Poignée bimatière ✓ 24 dents par pouce ✓ Lame acier carbone Antirouille	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
113	Scie à guichet ✓ Coupe fine ✓ Manche Bimatière ✓ Longueur de la lame (en mm) 300 ✓ Coupe des plaques de plâtre ✓ Matériau à couper Plâtre ✓ Matière principale Acier carbone ✓ Nombre de dents au pouce 6 ✓ Revêtement de la lame Acier ✓ Forme de la coupe Droite ✓ Antirouille	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
114	Seau de peintre camion ✓ Camion rectangulaire ✓ Polypropylène ✓ Anse métal ✓ 7 Litres : 250 x 180 x 185 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
115	Spalter à peigne taille 10 ✓ Pointes en soie de porc. ✓ Pointe ronde. ✓ Diamètre : 3,5 mm.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
116	Spalter à peigne taille 6 ✓ Pointes en soie de porc. ✓ Pointe ronde. ✓ Diamètre : 3,5 mm.	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	

ITEM N°	Désignations et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
117	Spalter soie à crans ✓ Spalter à crans ✓ Pointe plate à crans en soies de porc. ✓ Simple épaisseur. ✓ Virole cuivrée. ✓ Manche plat court en bois brut. Largeur de la pointe: 70 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
118	Spalter synthétique taille 15 ✓ Virole en fer ✓ Manche en bois court ✓ Poils en soie de chine ✓ Largeur pointe: 15 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
119	Spalter synthétique taille 70 ✓ Virole en fer ✓ Manche en bois court ✓ Poils en soie de chine ✓ Largeur pointe: 70 mm	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
120	Spatule crantée ✓ Manche bois ✓ Lame de 20 cm en acier poli trempé haute résistance à l'usure ✓ Crans triangulaires (hauteur 5,0 mm x base 6,1 mm)	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
121	Table de colleur pliable ✓ Table de colleur tapissier pliable 2,0m x 0,6m ✓ Contreplaqué épaisseur 5 mm minimum ✓ Cadre aluminium ✓ Transportable avec poignet ✓ Hauteur : 0,84 m	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
122	Taloche à joint ✓ Lame en Polyester rectangulaire ✓ Longueur 28 cm ✓ Manche en Polystyrène ou bois	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	
123	Tire lame ✓ Tire lame en acier	Marque : Référence: Caractéristiques des fournitures proposées :	



BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Item n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HTVA En Chiffres	Prix total Hors TVA En Chiffres
1	Masette	U	21		
2	Masque anti-poussière	U	21		
3	Pioches de terrassier	U	10		
4	Pelle à sable	U	10		
5	Dame en fonte	U	5		
6	Règle en aluminium à 2 alvéoles	U	5		
7	Double décamètre	U	10		
8	Niveau à longue distance	U	5		
9	Cordeau à tracer	U	21		
10	Pince à décoffrer	U	10		
11	Serre-joint 1000 mm	U	10		
12	Serre-joint 500 mm	U	10		
13	Clé à molette	U	10		
14	Tarière à main	U	10		
15	Étançons métalliques	U	20		
16	Lime tiers -point	U	10		
17	Balais de cantonnier	U	10		
18	Brouette	U	5		
19	Tréteau	U	12		
20	Tamis	U	6		
21	Machine à couper les carreaux	U	5		
22	Équerre métallique	U	5		
23	Brosse à badigeon	U	10		
24	Jalons	U	10		
25	Niveau de chantier avec trépied vis de basculement	U	2		
26	Mire en bois avec nivelle sphérique de 4 m	U	2		
27	Échelle 2m	U	1		
28	Étau pour scie	U	4		



Item n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HTVA En Chiffres	Prix total Hors TVA En Chiffres
29	Tuyau d'arrosage en plastique 20 ml	U	1		
30	Marteau de maçon	U	21		
31	Martelet de maçon	U	21		
32	Têtu de maçon	U	21		
33	Marteau de carreleur	U	21		
34	Marteau coffreur	U	21		
35	Burin à pierre	U	15		
36	Ciseau à briques	U	21		
37	Truelle lisseuse	U	21		
38	Spatule langue de chat	U	21		
39	Fil à plomb	U	21		
40	Niveau à bulles d'air	U	21		
41	Double mètre de 5m de longueur	U	21		
42	Règle	U	10		
43	Équerre de charpentier	U	10		
44	Scie égoïne	U	15		
45	Tenaille de ferrailleur	U	21		
46	Pinces à couder (griffe) pour ferrailage 6-8 mm	U	21		
47	Pinces à couder (griffe) pour ferrailage 10-12 mm	U	21		
48	Brosse métallique	U	10		
49	Taloche rectangulaire	U	21		
50	Fers à joint	U	21		
51	Sceau	U	15		
52	Auge à mortier	U	15		
53	Crayon de menuisier	U	21		
54	Lunettes de protection	U	21		
55	Casque de sécurité	U	21		
56	Mètre pliant métallique 2 m	U	21		



Item n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HTVA En Chiffres	Prix total Hors TVA En Chiffres
57	Gants de protection anti-coupure	U	21		
58	Gants de protection manutention	U	21		
59	Equerre 600*400	U	21		
60	Truelle ronde	U	21		
61	Truelle pointue	U	21		
62	Casque anti-bruit	U	21		
63	Chaussures de protection chantier	U	21		
64	Genouillères carreleur	U	21		
65	Gilets de chantier	U	21		
66	Harnais de sécurité (Kit)	kit	21		
67	Pinces à sertir	U	6		
68	Bac à enduire en acier	U	21		
69	Balai de colleur	U	21		
70	Cale à poncer	U	21		
71	Carrelette manuelle	U	21		
72	Cisailles universelles à tôle	U	5		
73	Compas de découpe (pour ajourage plaque de plâtre)	U	5		
74	Couteau à reboucher larg.100 mm	U	5		
75	Couteau à reboucher larg.40mm	U	10		
76	Couteau à reboucher larg.70mm	U	10		
77	Équerre de maçon en aluminium	U	10		
78	Équerres de charpentier Compas porte-crayon	U	21		
79	Eponge	U	21		
80	Rapporteur d'angle T à glissière	U	42		
81	Fausse équerre numérique	U	21		
82	Grattoir de peintre	U	5		
83	Grille abrasive	U	21		
84	Grille métallique de peintre	U	21		



Item n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HTVA En Chiffres	Prix total Hors TVA En Chiffres
85	Kit autonivelant croisillons et cadrans en croix, 2 mm	U	21		
86	Kit autonivelant croisillons et cadrans en croix, 5 mm	U	1		
87	Levier à panneau	U	1		
88	Lime douce	U	21		
89	Maillet de carreleur en caoutchouc	U	21		
90	Maroufleur	U	21		
91	Metre ruban retractable 8m	U	21		
92	Peigne à colle B11	U	10		
93	Peigne à colle B3	U	10		
94	Peigne à colle dents fines A4	U	10		
95	Pince à céramique	U	21		
96	Pince à rogner	U	21		
97	Pinceau plat 50 mm	U	10		
98	Pinceau veinette	U	10		
99	Pincette bec de perroquet	U	21		
100	Pistolet extrudeur	U	6		
101	Platoir (platoir de finition)	U	21		
102	Pointe à tracer au carbure	U	21		
103	Ponceuse manuelle pour plâtre	U	5		
104	Rabot (métal, convertible) et lames pour rabot	U	5		
105	Raclette en caoutchouc	U	21		
106	Rouleau à laquer	U	21		
107	Rouleau à peindre largeur 175mm	U	21		
108	Rouleau anti- gouttes	U	21		
109	Rouleau maroufleur	U	21		
110	Sabre de colleur	U	21		
111	Scie à dos et boîte de coupe	U	21		
112	Scie à métaux	U	21		



Item n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HTVA En Chiffres	Prix total Hors TVA En Chiffres
113	Scie à guichet	U	5		
114	Seau de peintre camion	U	21		
115	Spalter à peigne taille 10	U	10		
116	Spalter à peigne taille 6	U	10		
117	Spalter soie à crans	U	10		
118	Spalter synthétique taille 15	U	10		
119	Spalter synthétique taille 70	U	10		
120	Spatule crantée	U	21		
121	Table de colleur pliable	U	21		
122	Taloche à joint	U	21		
123	Tire lame	U	21		
TOTAL EN HORS TVA =					
TOTAL DE LA TVA (TAUX %) =					
MONTANT TOTAL EN TTC =					

Fait à le

Signature et cachet du concurrent

